

La vermine islamisée gérait son trafic depuis la prison et proposait 3000 euros par jour aux policiers pour qu'ils se taisent

écrit par Lou Mantély | 10 juin 2018



Un vendeur de drogue du département des Hauts-de-Seine vient d'être condamné à huit ans de prison par le tribunal de Nanterre, après trois jours de procès. Le prévenu était un cas fort intéressant.

Agé de 33 ans, Adnane, de son petit prénom, était le chef d'un rassemblement de crétins qui vendaient du cannabis au pied de la tour du 555, rue Gabriel-Péri à Colombes. Jusque là, rien de bien anormal.

Mais l'entrepreneur audacieux avait visiblement une longueur d'avance sur les prétendants à sa succession : déjà condamné à de la prison ferme au moment de son procès, **il gérait depuis des années son business à Colombes, tout en restant derrière les barreaux de la prison de Fresnes.**

Un peu comme le « Professeur » du film de Tornatore, « Le

Maître de la Camorra ». L'envergure en moins, puisqu'il ne s'agit ici que d'un vulgaire délinquant de banlieue, comme les territoires islamisés en produisent chaque jour des palanquées.

Le quartier, lui, continuera à connaître les plus belles heures de son histoire.

« C'est devenu une zone de non-droit, on tire à vue, les gens ne peuvent plus rentrer chez eux sans être fouillés », a précisé la présidente du tribunal.

Par ailleurs, il semblerait que ces jeunes-là soient un peu plus enclins que les autres chances-pour-la-France à négocier avec les forces de l'ordre.

Si le frère du patron du « plan stup » a nié avoir tenté d'acheter les policiers pour 1 000 euros par semaine chacun, lors d'une intervention du 15 août 2016, un autre membre du réseau a avoué une tentative de corruption. Moyabi, 23 ans, a reconnu avoir, cinq jours plus tard, proposé 3 000 euros par jour aux policiers municipaux pour ne plus les voir dans la cité. Pour lui, les fonctionnaires constituaient une « nuisance » pour les affaires. Moyabi a déclaré pour sa défense au tribunal qu'il avait « beaucoup bu » ce jour-là et qu'il « ne pensait pas qu'ils allaient le prendre au sérieux ».

Trois mille euros par jour pour simplement se taire, voilà qui donne une idée du chiffre d'affaire généré par le point de vente.

Bref tout ce petit monde avait dernièrement rendez-vous à la barre, et, si l'on peut toujours discuter des « peines » infligées en France, il faut admettre que les juges ont tout de même voulu marquer le coup.

Abdelkrim, désigné comme son bras droit, a écopé de six ans de prison. Alaa-Eddine, le frère d'Adnane, son relais dans la cité Total, a été condamné à quatre ans de prison dont un an avec sursis. Les dix condamnés ont tous été interdits de fréquenter le secteur, soit le quartier Gabriel-Péri soit le département des Hauts-de-Seine selon les

profils, pendant cinq ans. Tous disposent de dix jours pour faire appel.

Avant la délibération, Adnane a tenu à le promettre : « Le 555, c'est fini pour moi. »

On peut le croire, dans la mesure où il n'a visiblement pas besoin d'être présent pour s'assurer des fins de mois juteuses.